

Forum de la mobilité durable
Evolutions juridiques récentes concernant la
mobilité douce

31.03.2017

David Raedler
Avocat, membre PROVELO

Pourquoi traiter de questions juridiques?

- Question légitime
- L'utilisation du vélo c'est
 - un cadre légal à respecter;
 - des risques de sanctions.
- Mais ce cadre légal c'est aussi
 - un levier pour faire valoir ses droits;
 - des obligations pour les autres usagers de la route.



Evolutions juridiques récentes

- Sur les sanctions
 - Motion Portmann
- Sur les aménagements
 - Le tourner-à-droite
- Evolutions à venir?
 - Le tourner-à-gauche

Motion Portmann



PEXELS

Motion Portmann

- Motion déposée le 14 décembre 2016
 - «Même traitement pour tous les conducteurs en cas de violation des règles de la circulation»
 - But: égalité de sanctions
- Trois volets
 - Alignement des sanctions pour tous les véhicules
 - Obligation des cantons et communes de «bien poursuivre» les infractions liées à un véhicule sans moteur
 - Introduction d'une assurance responsabilité civile obligatoire

Motion Portmann

- Argumentaire d'opposition
 - LCR: règles similaires mais sanctions différenciées vu les conséquences
 - Atteinte aux compétences des cantons et communes
 - Régime de la vignette supprimé en 2012
 - ..., en raison notamment du vote de plusieurs cosignataires de la motion....

Motion Portmann

- Réponse du Conseil fédéral (01.02.2017)
 - Le système actuel tient déjà compte de la gravité de la faute du «conducteur»
 - La mise en danger potentielle est nettement plus faible avec un cycle qu'avec une voiture de tourisme
 - C'est aux polices cantonales qu'il appartient de fixer les priorités et l'intensité des contrôles

Motion Portmann

- Le Conseil fédéral estime que la motion va trop loin
 - Exemple: un cycliste qui roule sur le trottoir avec son vélo risquerait la même sanction que s'il conduisant une voiture
 - Propose de la **rejeter**



PEXELS

Tourner-à-droite

- En quoi cela consiste?
 - Tourner à droite
 - Aller tout droit (carrefour en T)
- Avantages
 - Adapté aux cyclistes
 - Démarrage dissocié vélos / autres véhicules
 - Gain de temps



Photo: Nantes Métropole

Tourner-à-droite

- Principes applicables
 - Priorité aux autres usagers, dont les piétons
 - Responsabilité du cycliste
 - Uniquement là où un panneau l'autorise



Turner-à-droite

- A l'étranger
 - Allemagne et Pays-Bas en précurseurs (plusieurs dizaines d'années)
 - France (depuis 2010)
 - Paris, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, etc.
 - Existence d'un «Observatoire National des Cédez le Passage Cycliste au Feu» depuis 2012.
 - Belgique (région Bruxelloise)

Tourner-à-droite

- Et en Suisse?



PEXELS

Turner-à-droite

- Projet-pilote mené à Bâle-Ville depuis 2013
 - En 2015: projet étendu sur autorisation de l'OFROU
 - Projet mené jusqu'en décembre 2016
 - Résultats devraient être publiés en avril 2017
 - En l'état: aucun accident connu
- Demande formelle déposée par le département des constructions et des transports bâlois visant une modification de la LCR
 - But: autoriser les cantons à pouvoir introduire ces mesures.



Markus Störr

Tourner-à-gauche

- En quoi cela consiste?
 - Principe
 - Perçu comme une évolution logique du tourner-à-droite



Photo: Mairie de Paris

Turner-à-gauche

- En quoi cela consiste?
 - Principe
 - Perçu comme une évolution logique du tourner-à-droite
- A l'étranger
 - Testé en août 2016 à Paris
- En Suisse?
 - Nécessite également une modification de la LCR
 - Musique d'avenir



PEXELS

Une petite jurisprudence pour finir



PEXELS

Une petite jurisprudence pour finir

- Arrêt du TF 8C_818/2015 (15.11.2016)
 - Cycliste renversé par une voiture (blessures importantes)
 - Assurance accident a refusé de verser des prestations pour troubles psychiques, notamment car
 - amnésie du cycliste suite à l'accident
 - faute concomitante du cycliste (pas de lumières, alcoolémie, etc.).
 - TF: l'assurance *doit* verser la prestations
 - Accident grave
 - Pas de prise en compte, sur le principe, de la faute du cycliste

Merci pour votre attention!



PEXELS